

Portrait pancanadien du développement économique en matière de francophonie canadienne



**Comité de travail sur le développement économique du
Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. LES GOUVERNEMENTS.....	3
3. LES COMMUNAUTÉS.....	4
4. LES PRINCIPAUX ENJEUX EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE.....	5
5. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE	5
6. DES PISTES D'ACTION POTENTIELLES.....	6
7. DEUX DÉFIS MAJEURS À RELEVER POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE.....	8
8. LES RECOMMANDATIONS.....	9

1. INTRODUCTION

Le développement économique représente un secteur incontournable porteur d'identité pour la francophonie canadienne¹. Le secteur du développement économique francophone peut contribuer à la fois à l'essor de la société canadienne et à l'essor de la francophonie.

Lors de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (ci-après appelée « Conférence ») des 23 et 24 septembre 2009 à Vancouver, les ministres ont adopté le dossier du développement économique comme un des axes prioritaires d'intervention au cours des années à venir. La Conférence a mandaté le Comité de travail sur le développement économique pour poursuivre la réflexion dans le dossier du développement économique afin qu'un nombre de propositions soient formulées aux ministres lors de la Conférence de 2010 qui aura lieu à Yellowknife les 22 et 23 juin.

Les informations répertoriées dans ce document et les recommandations prennent leur source dans une consultation effectuée auprès de tous les gouvernements.

2. LES GOUVERNEMENTS

La dynamique économique est au cœur des priorités de chacun des gouvernements au Canada. Une composante économique se retrouve dans chacun des secteurs d'intervention des gouvernements, en commençant par le développement économique au sens propre de sa définition puis en passant par d'autres secteurs d'intervention, que ce soit l'immigration, l'éducation, la culture, etc.

Quoique chaque gouvernement possède sa structure distincte, c'est principalement par le truchement de politiques, d'initiatives et de programmes que chacun canalise ses efforts afin de stimuler le développement économique, soit au sein de sa population respective ou pour l'ensemble de la population canadienne.

Les interventions du gouvernement du Canada en matière de développement économique qui touchent la francophonie s'effectuent soit dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* (ci-après appelée « Feuille de route »), soit dans le cadre plus large du Programme des langues officielles. Ces initiatives ont des effets majeurs sur la francophonie dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice, à titre d'exemples. La Feuille de route soutient aussi des activités de développement économique en français partout au Canada, notamment par l'appui aux industries langagières et aux réseaux de développement économique.

La collecte de données effectuée auprès des gouvernements a permis d'identifier tout près d'une centaine d'initiatives et de programmes distincts appuyant une composante ou une autre du développement économique. Il est important de noter que, dans tous les cas, ces composantes ne sont pas nécessairement destinées spécifiquement aux francophones, mais qu'un volet francophone a été recensé dans chaque cas.

¹ Source : Rapport *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir* – Rapport de consultation nationale menée auprès des provinces, des territoires et de nombreux organismes sectoriels, locaux, provinciaux-territoriaux et nationaux, publié en 2006 par la CMFC.

Le domaine d'appui à l'entrepreneuriat se situe à un haut niveau en importance au sein des gouvernements. Les centres de développement des entreprises sont situés partout au Canada. Ces centres offrent principalement des services de financement, marketing, gestion, questions juridiques, exportation/importation, étude de marché, repérage des tendances commerciales, données démographiques et statistiques industrielles. À l'exception du Québec, les services offerts dans ces centres sont dispensés principalement dans la langue de la majorité, mais des services sont offerts en français, en appui à certaines initiatives de la francophonie canadienne.

Le développement du marché du travail et l'adaptation de la main-d'œuvre semblent occuper le premier rang des priorités gouvernementales. Caractérisé principalement par la mise en place de centres d'emploi et de carrières, ce domaine englobe les services de conseillers en emploi, l'appui à la recherche d'emploi et à la formation professionnelle. Quoique la majorité de ces centres d'emploi soit destinée à l'ensemble de la population, dans la plupart des cas, les gouvernements au Canada ont une composante de services destinés aux francophones.

Un nombre important de gouvernements au Canada coordonnent la participation de leur province et territoire à Destination Canada. Destination Canada est d'abord un forum emploi qui donne accès à un bassin important de personnes principalement en France et en Belgique, sélectionnées sur la base de leurs compétences et de leur motivation, qui sont à la recherche de renseignements sur les programmes d'immigration et les services d'accueil dans les différentes régions du Canada.

En termes de collaboration intergouvernementale visant la francophonie, le Québec a signé avec l'ensemble des gouvernements des provinces et des territoires de la fédération canadienne des accords de coopération et d'échanges en matière de francophonie canadienne, dont certains comportent des dispositions visant la coopération en matière de développement économique. Les ententes de collaboration entre les autres gouvernements des provinces et territoires en la matière sont presque inexistantes.

3. LES COMMUNAUTÉS

Différents intervenants associatifs interviennent en matière de développement économique de la francophonie, notamment les suivants.

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a préparé un Plan stratégique communautaire (PSC), à la suite du Sommet des communautés francophones et acadiennes tenu en 2007. Ce plan a identifié le développement économique comme l'un de ses chantiers prioritaires.

Le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM) appuie le développement des coopératives francophones à travers le Canada. Le CCCM et ses membres appuient la réalisation de centaines de projets coopératifs dans les provinces et territoires. En 2006, le CCCM inventoriait quelque 3 500 coopératives francophones au Canada.

Les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) mettent à profit leur expertise pour soutenir des réseaux d'entreprises et des entreprises existantes ou en démarrage. Ils favorisent aussi l'employabilité et le renforcement des capacités communautaires en développement économique. Les domaines stratégiques dans lesquels ces organismes interviennent comprennent notamment le tourisme, le développement rural, l'employabilité, l'entrepreneuriat jeunesse, l'économie du savoir, l'économie verte et les nouvelles technologies.

4. LES PRINCIPAUX ENJEUX EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

Considérant que la responsabilité gouvernementale en matière de développement économique est d'assurer la croissance et la progression de la population sur tous les plans et considérant les leviers et programmes à leur disposition, les gouvernements présentent un potentiel élevé en matière de développement économique de la francophonie canadienne.

Les structures gouvernementales actuelles visent à desservir l'ensemble de leur population respective. Pour le Québec, les interventions gouvernementales en développement économique se font principalement en français. Pour les autres provinces et territoires, les interventions en développement économique en français reflètent la réalité des milieux. Le progrès accompli au cours des dernières années permet de constater un positionnement partiel du développement économique en matière de francophonie canadienne au sein de ces structures.

Le déséquilibre d'expériences des différentes instances gouvernementales représente une réalité et un enjeu. Les francophones ne sont pas desservis de la même façon partout au pays. Bien que les gouvernements reconnaissent que la francophonie canadienne peut contribuer de manière importante sur les plans social, culturel et économique de leur juridiction, force est de constater que les enjeux économiques ne sont pas toujours arrimés aux enjeux de vitalité de la francophonie canadienne.

Il y aurait lieu d'accroître les collaborations entre les gouvernements, même si ces derniers vivent des réalités différentes. Bien que les approches et les interventions bilatérales s'avèrent essentielles, il serait avantageux de développer des approches horizontales et des interventions multilatérales dans le but de favoriser la coopération intergouvernementale dans ce secteur.

5. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

Historique du concept de l'espace économique francophone canadien

Le concept de l'espace économique francophone est relativement nouveau. Sur le plan pancanadien et communautaire, un événement phare a lié davantage le développement de la francophonie au développement économique. Il s'agissait d'un colloque national en économie organisé en mai 1982 par la Fédération des francophones hors Québec, aujourd'hui la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Ce colloque regroupait plus de 200 participants de tout le Canada, ainsi que des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements de l'Ontario et du Québec.

Le thème de ce colloque, « *Un espace économique à inventer* », indiquait déjà que l'économie était une dimension importante de la vie collective de la francophonie canadienne.

Au fil des ans, le concept de l'espace économique de la francophonie canadienne a graduellement pris racine. En 2005, les SADC au Québec et RDÉE Canada ont signé un protocole d'entente dans le but de collaborer à favoriser la croissance de l'espace économique francophone au Canada. Ce protocole a rehaussé le profil du concept. Depuis 2007, l'espace économique francophone a englobé diverses activités et projets qui ont facilité un réseautage accru entre entrepreneurs francophones partout au Canada et des échanges de meilleures pratiques. En plus, certains projets ponctuels de marque ont vu le jour, dont la mise en œuvre d'une stratégie de positionnement d'entrepreneurs francophones dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Une définition de l'espace économique francophone

L'espace économique francophone est définie de façon très large. Sommairement, il s'agit de bénéficier de la présence d'intervenants économiques francophones dans chaque province et territoire pour faciliter les échanges commerciaux et ouvrir des nouveaux marchés avec d'autres intervenants économiques qui utilisent le français, qu'ils vivent ailleurs au Canada ou à l'extérieur du Canada.

L'espace économique francophone vise à créer une nouvelle richesse puisque ces échanges entre intervenants francophones n'auraient pas lieu autrement. En appuyant le renforcement de l'espace économique francophone, la Conférence valorise la contribution de la francophonie au développement de la société canadienne dans son ensemble, tant sur les plans économique et linguistique que culturel.

L'approche proposée par la CMFC encouragera tous les intervenants économiques à participer à l'espace économique francophone. L'espace économique francophone donnera l'occasion à toute personne intéressée de faire des affaires en français ou de faire affaires avec des intervenants francophones, peu importe leur langue parlée, leur palier de gouvernement ou leur domaine d'action économique.

6. DES PISTES D'ACTION POTENTIELLES

Afin de répondre au mandat qui lui a été confié, soit celui de formuler un certain nombre de propositions aux ministres lors de la Conférence de 2010 à Yellowknife, le comité de travail sur le développement économique a recensé des pistes d'action potentielles pour la Conférence.

Ces pistes d'action pourraient faire l'objet d'initiatives réalisables à court, à moyen ou à long terme. La mise en œuvre de ces initiatives exigera la participation de multiples partenaires de tous les paliers de gouvernement et des secteurs privé et associatif. Ces pistes d'action sont présentées dans ce rapport à titre d'exemples pour illustrer les initiatives que la Conférence pourrait mener, appuyer ou encourager.

1. Arrimer les enjeux économiques aux enjeux de la francophonie canadienne.

La justification : Les univers du développement économique et du développement de la francophonie dans son ensemble sont souvent vus comme étant distincts et presque étanches. Une telle conception de la réalité sert mal la société canadienne, notamment dans le contexte d'une économie mondialisée dans laquelle les capacités linguistiques des individus et des communautés constituent un avantage stratégique clé. Les intervenants en développement économique croisent rarement les intervenants en développement de la francophonie. Les uns et les autres voient rarement les avantages mutuellement bénéfiques à agir de façon concertée, d'où la nécessité d'arrimer les enjeux économiques aux enjeux de la francophonie canadienne.

2. Réaliser des recherches pour comprendre les dynamiques sur le terrain et se doter d'outils dans le domaine du développement économique en matière de francophonie canadienne.

La justification : Durant la recension des données effectuée par le comité de travail sur le développement économique, les intervenants gouvernementaux ont noté une absence importante de données dans le domaine du développement économique en matière de francophonie, que ce soit au niveau des statistiques, des définitions ou des recensions d'initiatives et de programmes gouvernementaux ou communautaires en développement économique.

À titre d'exemples, il n'existe pas d'inventaire pancanadien d'entreprises et de réseaux économiques francophones. La préparation d'un inventaire pancanadien des entreprises et réseaux économiques francophones faciliterait le réseautage. Les acteurs économiques francophones du pays et les gouvernements doivent être en mesure de connaître les principaux partenaires économiques présents dans les provinces et territoires afin de pouvoir prendre contact facilement. La réalisation d'un inventaire pancanadien des entreprises et réseaux économiques francophones, classé par province et territoire, serait un outil incontournable à la définition et à la réalisation de l'espace économique francophone au Canada. Un tel inventaire pourrait servir aux divers secteurs économiques, que ce soit au secteur touristique, au secteur culturel ou au secteur des nouvelles technologies.

3. Influencer les travaux d'autres forums gouvernementaux et intergouvernementaux existants afin de positionner le développement économique en matière de francophonie canadienne.

La justification : Il faut éviter le dédoublement des efforts. Au Canada, de nombreuses institutions, gouvernementales ou autres, effectuent déjà des travaux de tout genre dans le domaine économique, mais en anglais seulement. Ajouter une composante francophone à des initiatives existantes choisies judicieusement faciliterait l'atteinte des objectifs poursuivis par les acteurs de la francophonie canadienne et par la Conférence.

4. Exercer un leadership en matière du développement économique francophone par l'accroissement de la collaboration intergouvernementale.

La justification : Dans le monde complexe d'aujourd'hui, presque toute initiative d'envergure exige une collaboration entre gouvernements et entre gouvernements et acteurs de la société civile. Dans le domaine de la francophonie canadienne, le développement des services de santé en français est un exemple récent qui confirme les avantages, pour toutes les parties concernées, découlant d'une collaboration accrue entre les gouvernements. C'est un fait notable que les ministres de la Conférence ont exercé un leadership important dans ce secteur au début des années 2000. Pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives d'envergure, les intervenants des gouvernements et de la société civile doivent avoir des occasions de dialoguer afin d'établir des relations de travail efficaces.

5. Positionner le développement économique francophone vers l'international.

La justification : La société canadienne et la francophonie canadienne ne vivent pas en marge du reste du monde. Le français est une langue officielle ou une langue d'usage dans de nombreux pays. Des centaines de millions de personnes utilisent le français dans leur vie quotidienne. Utiliser le français comme langue de commerce à l'international comporte un avantage stratégique qui n'a pas atteint son plein potentiel. Ce potentiel peut être augmenté par l'arrivée de milliers d'immigrants d'expression française au Canada.

7. DEUX DÉFIS MAJEURS À RELEVER POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE

Le comité de travail sur le développement économique a recensé, entre autres, deux défis importants à relever pour renforcer le développement économique en matière de francophonie, soit le manque de connaissance du marché et la nécessité d'une concertation de tous les intervenants.

- 1) Le développement d'un espace économique francophone dans les provinces et territoires et sur le plan national est un phénomène relativement nouveau. Au cours des discussions avec les membres de la Conférence et avec des organismes communautaires, il a été noté qu'il y a un manque important de données statistiques sur l'ampleur du marché francophone canadien et sur le potentiel de l'espace économique francophone. Au cours des prochaines années, il sera nécessaire de mieux connaître et comprendre les dynamiques sur le terrain en matière d'économie et de francophonie. À titre d'exemples, il faut mieux connaître le nombre d'entreprises qui utilisent ou peuvent utiliser le français au Canada, le potentiel économique de l'immigration francophone, les secteurs de l'économie dans lesquels participent déjà les francophones, les secteurs de l'économie où les francophones sont moins représentés, etc. Cette connaissance accrue du marché facilitera la prise de décision par les intervenants dans ce domaine, y compris la Conférence.

- 2) Les ressources étant rares, tous les intervenants qui travaillent pour le renforcement de l'espace économique francophone canadien devront choisir leurs priorités d'action, que ce soit par rapport aux créneaux économiques à développer, aux marchés pancanadiens nord-sud et est-ouest à ouvrir ou à d'autres sujets tout aussi importants. Ces types de décision exigeront la tenue de discussions entre de nombreux intervenants gouvernementaux, associatifs et privés. Il sera nécessaire de prévoir des mécanismes souples qui appuieront la tenue de ces discussions et la concertation entre les intervenants qui œuvrent à l'avancement de la francophonie et ceux qui œuvrent à l'avancement de l'économie.

8. LES RECOMMANDATIONS

Rappel du mandat et du rôle de la CMFC

Lier l'avancement de la francophonie canadienne au développement économique des provinces, des territoires et du pays dans son ensemble s'inscrit pleinement à l'intérieur du mandat de la Conférence. La Conférence traite de diverses questions liées à la francophonie canadienne et exerce un rôle rassembleur en appui à la francophonie canadienne. Les membres de la Conférence désirent promouvoir un plus grand usage et une plus grande visibilité de la langue française et des cultures d'expression française partout au Canada. Ils renforcent la collaboration intergouvernementale en matière de francophonie, au bénéfice des communautés francophones et de tous les Canadiens, et reconnaissent la valeur de la contribution de la francophonie au tissu social canadien.

Le concept de l'espace économique francophone offre des avenues intéressantes d'action pour de nombreux intervenants en développement économique et en développement de la francophonie.

Les gouvernements, les organismes communautaires et les organismes de développement économique mettent en œuvre de multiples initiatives de développement économique en français, mais de toute évidence, ces efforts ne sont pas concertés. Les discussions menées depuis l'an dernier auprès des gouvernements semblent indiquer qu'il y a des opportunités perdues.

Une des priorités de la Conférence est d'envisager l'exercice d'un leadership dans certaines sphères d'activité se traduisant par des projets à retombées multiples. Contribuer à définir et à renforcer un espace économique francophone canadien présente de nombreux avantages tant sur le plan de l'avancement de la francophonie que sur le plan du développement économique des provinces, des territoires et du Canada entier, et s'inscrit dans cette priorité.

Le renforcement de l'espace économique francophone canadien exigera la participation de plusieurs intervenants des gouvernements, des milieux communautaires et du secteur privé, chacun agissant dans ses sphères de compétence.

La tenue d'un forum pancanadien sur l'espace économique francophone offrirait une occasion aux acteurs concernés d'établir ce dialogue. Un tel forum identifierait les secteurs économiques prioritaires dans les provinces et territoires et les communautés d'affaires. Ceci pourrait donner lieu à la constitution de groupes de travail réunissant des représentants gouvernementaux, associatifs et privés afin de partager l'expertise et d'accroître les échanges dans le but de renforcer l'espace économique francophone au Canada. Le forum serait une pièce maîtresse qui contribuerait à l'élaboration d'un plan d'action en matière de développement économique francophone.

Le rôle de la Conférence pourrait être d'appuyer l'augmentation du soutien à l'entrepreneuriat, au réseautage et au développement de marchés francophones pour toutes les parties concernées.

Dans l'exercice de son mandat, la Conférence veut promouvoir un climat de collaboration, tant auprès des instances gouvernementales que non gouvernementales, en vue de renforcer l'espace économique francophone canadien.

Les chefs de file du dossier du développement économique et de l'avancement de la francophonie tireraient profit d'échanges sur l'espace économique francophone canadien en vue d'accroître la concertation entre les parties. Ces échanges donneraient l'occasion aux acteurs économiques de chaque province et territoire (secteurs public, privé et associatif) de se rencontrer et de partager leur vision quant à l'objectif de développer un espace économique francophone canadien.

Suite à une analyse approfondie, le comité de travail sur le développement économique du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne recommande les actions suivantes à la Conférence :

- Que la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne affirme l'importance du dossier économique pour le développement de la francophonie canadienne.
- Que la Conférence encourage la tenue d'un forum pancanadien portant sur l'espace économique francophone en collaborant avec les chefs de file dans ce secteur à la mise sur pied d'un comité organisateur composé de représentants gouvernementaux, associatifs et privés.
- Que le Comité de travail sur le développement économique au sein du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne, composé des gouvernements du Québec, du Canada, de la Saskatchewan, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard, soit mandaté afin de mettre en œuvre ces actions.